

# LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS L'EAU POTABLE

## Produits phytosanitaires et métabolites : qu'est-ce que c'est ?

Les produits phytosanitaires sont, selon le Ministère de l'Agriculture, des produits composés de substances actives (SA) capables entre autres de protéger les végétaux contre des organismes nuisibles, détruire les végétaux indésirables, freiner ou prévenir une croissance indésirables de végétaux. Ils proviennent de plusieurs secteurs : agriculture, industrie, particulier et collectivités,...

Les SA de produits phytosanitaires peuvent se dégrader dans l'environnement en métabolites. Le terme « métabolites » regroupe l'ensemble des sous-produits de transformation/dégradation des produits phytosanitaires.

Il existe deux catégories de métabolites selon l'Agence nationale de sécurité de l'alimentation de l'environnement et du travail (ANSES) :

- **Métabolite pertinent** : Un métabolite est dit pertinent pour l'eau potable dès lors qu'il y a eu lieu de considérer qu'il pourrait engendrer un risque sanitaire pour le consommateur après évaluation par l'ANSES.
- **Métabolite non pertinent** : Un métabolite est dit non pertinent lorsqu'il a fait l'objet d'une évaluation de sa pertinence par l'ANSES n'ayant pas conduit à le classer comme pertinent en fonction des connaissances scientifiques du moment.

## Quels sont les seuils réglementaires dans l'eau traitée ?

Pour les produits phytosanitaires, plusieurs seuils définissent la réglementation (source : ANSES) :

- **Limite de qualité** : C'est une limite réglementaire qui est un indicateur qualité. Lorsque le seuil est dépassé, la qualité de l'eau distribuée se dégrade mais ne présente pas de risques pour la santé des consommateurs.
- **Valeur sanitaire maximale (ou Vmax)** : Elle est utilisée par les autorités sanitaires lorsque la limite de qualité de l'eau est dépassée. La Vmax est construite pour protéger les consommateurs d'eau du robinet en tenant compte de la consommation d'eau tout au long de la vie.

